

### LES STRATÉGIES

Les stratégies correspondent à l'ensemble des actions entreprises et qui fonctionnent pour rejoindre les familles isolées. Ce peut être un projet, un programme, une action isolée ou un ensemble d'actions mis en œuvre et qui ont permis de rejoindre de nouvelles familles qui ne profitaient pas des ressources et/ou services. Ce sont les gestes qui sont posés et qui font la différence pour entrer en contact, créer le lien de confiance et développer le sentiment d'appartenance avec les familles.

#### Portrait des 38 stratégies :

15 stratégies sont issues d'organismes communautaires, 3 offrent des services de garde, 13 sont issues des organisations institutionnelles dont 6 SIPPE et 6 des instances de concertation

La grande majorité des stratégies sont mises en place par un organisme, mais nécessitent de la collaboration ou du partenariat pour être réalisées.

Les stratégies issues du réseau public ont tendance à cibler des groupes spécifiques de personnes isolées (périnatalité, immigrant, avec des difficultés scolaires), tandis que les organismes communautaires visent plutôt l'ensemble des personnes isolées ou vulnérables

#### APPROCHES D'INTERVENTION MISES DE L'AVANT PAR LES STRATÉGIES

**Empowerment individuel et communautaire :** une intervention qui vise un processus d'action sociale par lequel les individus et les groupes agissent pour acquérir le contrôle sur leur vie dans un contexte de changement de leur environnement social et politique (Wallerstein et Bernstein, 1994 : 21, p. 142).

**Intervention de proximité :** Une intervention qui vise à se rapprocher des personnes visées

**Intervention de quartier; intervention de milieu :** C'est une approche qui mise sur un milieu de vie

**Approche communautaire et en moindre mesure collective :** intervention psychosociale et de petit groupe par une organisation des services de proximité

**Approche d'intervention informelle et de proximité :** intervention qui mise sur des espaces informels et sur des liens de proximité

**Prévention et sensibilisation :** Une intervention qui vise la prévention (des risques, des méfaits), la promotion (saines habitudes de vie) et la sensibilisation (grand public et petit groupe avec diverses techniques : éducation, information) avec divers types d'actions : campagne de publicité, de promotion, tournée des écoles, distribution de trousse, etc.

**Activation de réseaux de solidarité et d'entraide :** Une intervention qui mise sur des réseaux de solidarité et d'entraide existants

**Accompagnement social :** passe par une prise en charge totale ou partielle des personnes pour faciliter leur participation

Catégories inspirées de Bourque, D., Comeau, Y.L., Favreau et L, Fréchette (2007). *L'organisation communautaire fondements approches et champs de pratique*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

#### PRATIQUES, MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION MISES EN PLACE POUR REJOINDRE LES FAMILLES

**Par l'accueil des personnes :** En créant un sentiment de confiance, en misant sur des rapports égaux en créant un climat agréable (au plan des valeurs)

**Par l'accessibilité :** En misant sur une proximité des services et en offrant des activités gratuites ou à coût modique

**Par la flexibilité des organisations :** Par la souplesse des organisations, en adaptant les activités en cours de route à la réalité des familles et à la personnalité de la ressource

**Par une continuité et une constance des activités**

**En répondant à un besoin :** En développant une offre de services et en proposant une offre de service déjà existante, en développant des outils et des activités qui répondent à un besoin comme prétexte

**En mettant en place des incitatifs :** Transport, garderies, nourriture, accès à un service ou à une activité en levant les barrières et obstacles à l'accessibilité et à la participation

**Par des techniques d'animation adaptées :** Une distribution des rôles d'animation, par exemple, le trio d'animation

**Par un rapprochement entre organisations :** réseautage, référer vers d'autres organisations, collaboration, concertation, partenariat, action concertée

**En passant par les enfants :** En organisant des activités amusantes pour les enfants pour rejoindre les familles, en créant un lien avec l'enfant

**En axant sur des espaces d'ancrage :** En misant sur des citoyens et citoyennes du quartier pour réaliser la stratégie/initiative, en créant un espace de rencontre (souvent en misant sur l'intervention informelle)

**En documentant l'action :** Pour adapter les stratégies, pour faire connaître la réalité des familles aux organisations et faciliter leur capacité à les rejoindre, pour connaître la réalité des familles

Catégories inspirées de Bourque, D., Comeau, Y.L., Favreau et L, Fréchette (2007). *L'organisation communautaire fondements approches et champs de pratique*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

#### RETOMBÉES ENVISAGEABLES D'APRÈS NOTRE COMPRÉHENSION DE LA STRATÉGIE

##### Retombées pour les parents de l'ordre:

Empowerment individuel

Accessibilité à des ressources, activités et services

Liens d'attachement parent enfants

Empowerment communautaire

#### CONDITIONS GAGNANTES

Utiliser des approches adaptées aux besoins des familles et au territoire en arrivant à surmonter les défis inhérents à chacune des approches par l'utilisation d'une diversité de pratiques et de techniques.

Oser mettre en place des pratiques et des techniques qui vont au-delà de la mission première de l'organisation.

## QUELQUES DÉFINITIONS POUR MIEUX SE COMPRENDRE

### Liens unissant différentes organisations pour mettre en œuvre les stratégies

- **Individuelle** : une organisation travaille seule à la réalisation de la stratégie
- **Collaboration** : La collaboration désigne généralement les relations peu structurées et formalisées entre deux organisations [...] la collaboration se déroule dans le cadre de l'offre services courante des organisations et ne nécessite pas de protocole ou d'entente de services et implique que des organismes acceptent d'apporter leur contribution à la mission de l'autre. La référence et l'échange d'information sont des exemples de collaboration. (Bourque 2009 :4)
- **Concertation** : La concertation est un processus collectif de coordination auquel adhère, sur une base volontaire, un ensemble d'acteurs autonomes ayant des logiques et des intérêts différents dans une forme de négociation en vue de préciser des objectifs communs et d'en favoriser l'atteinte par l'harmonisation de leurs orientations, de leurs stratégies d'intervention et de leurs actions. (Bourque 2009 :6)  
Lachapelle propose la définition suivante : « Un processus rassembleur reposant sur l'engagement volontaire à participer à une démarche collective fondée sur une vision commune, des objectifs partagés ou des intérêts communs » (Idib.)
- **Partenariat** : Le partenariat est une relation d'échange structurée et formalisée (par entente) entre des acteurs sociaux (communautaire, privé, économie sociale, institutionnel) impliqués dans une démarche convenue entre eux et visant la planification, la réalisation ou l'évaluation d'activités ou de services. (Bourque 2009)
- **Action concertée** : L'action concertée est, comme la concertation, un processus collectif structuré, régulier et volontaire. Les échanges entre les participants ne sont pas formalisés par un contrat. L'action concertée se distingue toutefois de la concertation par son objectif, qui s'oriente davantage vers la réalisation d'un projet ou d'un service spécifique. Les comités d'action concertée vont plus loin dans l'action que les tables de concertation plus classiques, dont les principales activités sont le réseautage, l'échange d'informations, la coordination des services offerts et la réalisation de certaines actions de nature plus ponctuelle. Les comités d'action concertée peuvent provenir ou découler de décisions prises aux tables de concertation. [...] Au sein des comités d'action concertée, l'action ne découle pas de discussions sur des enjeux ou des problématiques, elle constitue l'objet même de la création du comité. Il s'agit donc surtout de lieux d'opérationnalisation d'une concertation préalable. (Côté, St-Louis, Bourque 2010, p.9)

### Définitions de l'empowerment pour mieux comprendre les retombées envisageables des stratégies

*Ninacs (2003) définit trois types d'empowerment :*

- l'empowerment individuel, qui correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe;
- l'empowerment organisationnel, qui représente à la fois le processus d'appropriation d'un pouvoir par une organisation et la communauté à l'intérieur de laquelle une personne ou une autre organisation acquiert de nouvelles capacités d'action;
- l'empowerment communautaire, c'est-à-dire la prise en charge du milieu par et/pour l'ensemble du milieu. Encourager l'empowerment, c'est reconnaître et développer le potentiel de leadership des personnes, des groupes et des communautés afin qu'ils deviennent des acteurs qui participent activement à l'élaboration ou au déploiement d'un projet. L'empowerment individuel, organisationnel et communautaire repose sur la reconnaissance de la compétence et des capacités des acteurs impliqués de choisir, de décider et d'agir.

Référence : Williams A. Ninacs. (2008). *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Québec, Les presses de l'Université Laval